

Anais, l'une des deux nouvelles élèves stagiaires

ÉLODIE

les stages

Les vacances de La Toussaint!

Les inscriptions débuteront
le samedi 28 septembre
de 10h à 12h et de 14h30 à 18h.

ATTENTION : Tous les débutants doivent s'inscrire
le lundi ou le mardi s'ils ne font pas toute la semaine.

Deux semaines :
Du lundi 21 octobre au vendredi 25/10
Du lundi 28/10 au vendredi 1^{er}/11

Pour les 4-6 ans :
Les lundis 21 et 28 octobre
Les mercredis 23 et 30 octobre

ATTENTION : Le jeudi 31/10 et vendredi 1^{er}/11 les places
seront limitées car certains poneys seront en concours.

N'oubliez pas les goûters !

édito

C'est la rentrée!

Toute l'équipe du Poney-club est à nouveau réunie pour une nouvelle année. Deux nouvelles têtes, Anais et Élodie, sont arrivées au Poney-club début septembre en tant qu'élèves monitrices. Elles remplacent Nathalie, l'élève monitrice de l'année dernière, qui a fini sa formation de deux ans et a obtenu son moniteurat BP JEPS. Quant au cheptel, des poneys partent à la retraite, Nintendo est parti poursuivre sa carrière en Suisse, et d'autres arrivent pour les remplacer. Bien sûr depuis le 2 septembre, les cours ont repris ainsi que les compétitions. Nathalie, Caroline et Thierry sont toujours présents et à votre disposition.

Chaque chose à sa place!

Toute l'équipe du poney-club vous souhaite une bonne rentrée avec de bonnes habitudes à prendre tout de suite:

- ranger les licols,
- fermer les verrous du bas des portes de boxes,
- ranger le matériel de pansage.

et une place pour chaque chose !

les nouveaux poneys

Ils sont arrivés en mai 2013

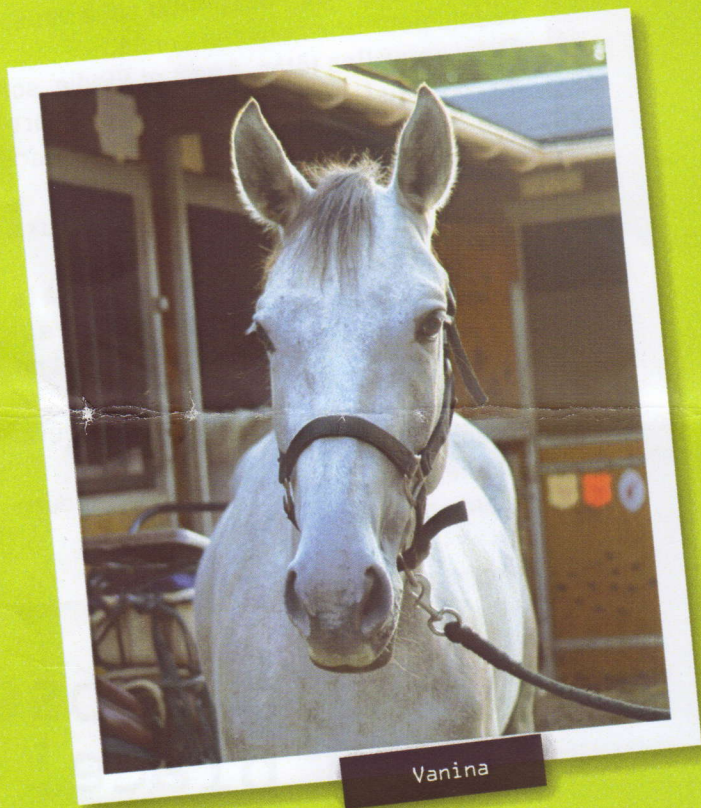
Quaputchino et Killowen progressent et vont faire de plus en plus de concours cette année.

Depuis septembre

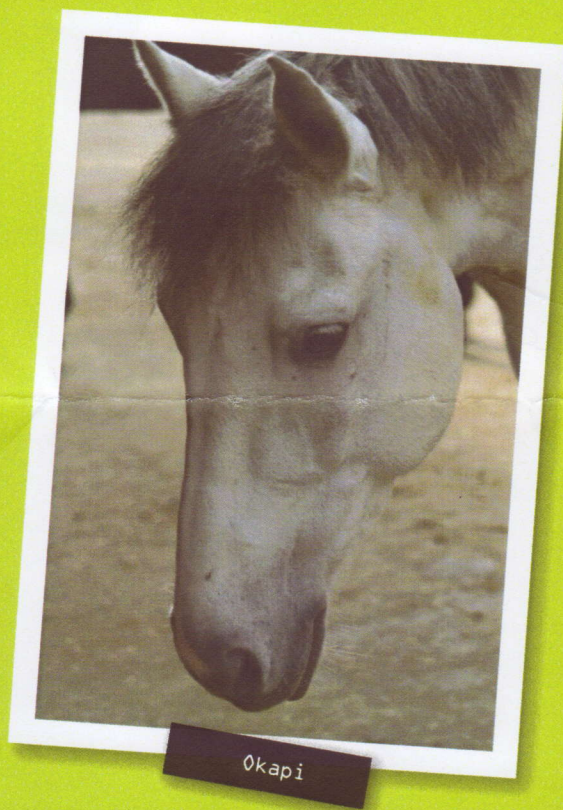
- **Virgule**, 4 ans, nouveau shetland ;
- **Cloonkeen girl**, 6 ans, a du potentiel et de la force, a déjà fait quelques concours des 6 ans ;
- **Vanina**, qui aura 5 ans en janvier, est encore à l'essai ;
- **Okapi**, français de selle de 11 ans, affectueux et très puissant.



Virgule



Vanina



Okapi

**c'est
pour bientôt !**

Concours doubles-poneys

Les concours ont redémarré le 15 septembre au Perray en Yvelines, puis à Maisons-Laffitte le 22 septembre. L'équipe sera à **Fay les étangs le 6 octobre**.

Ensuite nous irons au Touquet comme chaque année. Le concours dure 4 jours, du 30 octobre au 3 novembre.

Examens

17/11 : Passage des galops tous niveaux pour les retardataires

Galop 1 à 3 : 17 €

Galop 4 et + : 22 €

À vos livres d'hippologie !

Rando parents-enfants

29/09 : la forêt prend ses couleurs d'automne.

13/10 : dernière randonnée avant l'hiver.

Tarif : 21 €

CSO d'entraînement

10/11 : 1 tour : 17 €

2 tours : 25 €

Le mors

Nathalie vient de vous demander de mettre un mors à canon brisé à Ostro. Mais vous n'avez pas la moindre idée de ce que cela veut dire ! Pas de panique, voici quelques explications.

Le mors est le lien direct entre le cavalier et le cheval. Il est utilisé pour conduire le cheval au niveau de la vitesse (allures) et au niveau de la direction. Il permet aussi de diriger la tête, l'encolure et les épaules.

Mais si il est mal utilisé, il peut engendrer des mauvaises conséquences : contractions dans tout le dos par les muscles latéraux, grands obliques de la tête, petits droits de la tête... En règle générale, il est recommandé d'utiliser les mors dont l'action est la plus douce possible, mais chaque cheval et chaque cavalier sont différents. Il faut donc que le cavalier soit très attentif à ce matériel d'équitation.

Le placement du mors

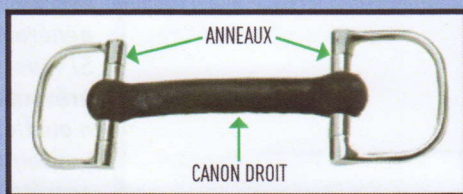
Le mors se place dans la bouche du cheval au niveau de la barre (espace sans dents qui se trouve entre les incisives et les molaires). Le mors doit se trouver au-dessus de la langue du cheval. Mais, certains chevaux font en sorte de repasser la langue au-dessus dans le but d'éviter l'action du mors.

L'action du mors

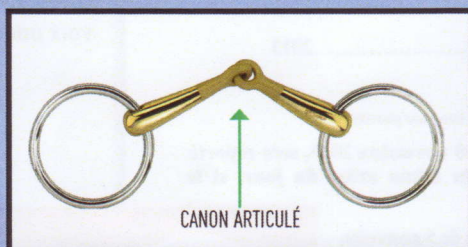
Suivant sa forme, le mors peut avoir plusieurs actions : sur la langue, sur les commissures des lèvres ou sur les barres du cheval.

Prenons du mors le moins sévère au plus sévère :

1 le mors à canon droit qui fait seulement pression sur la langue du cheval



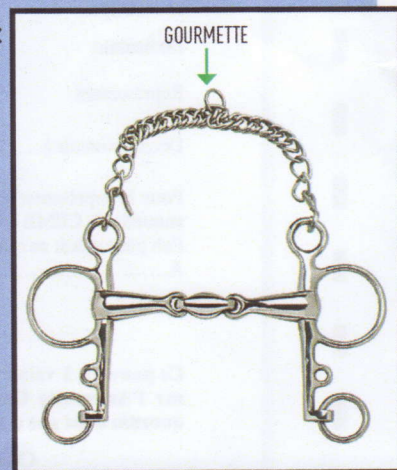
2 le mors à canon brisé qui pince au niveau de la langue et touche le palais du cheval



Une retraite bien méritée

Après des années de bons et loyaux services, Epinard, Gipsy, Faon et Lilas nous quittent pour une retraite bien méritée. Nous penserons toujours à eux pendant qu'ils profiteront de l'herbe verte. Gipsy et Epinard partent à la fin du mois de septembre chez Hubert Chesnot qui a la gentillesse de les accueillir et que nous remercions.

3 le mors avec gourmette le plus dur, car il a une action sur le nerf mandibulaire très sensible, qui se trouve en dessous de la mâchoire du cheval.



Nous détaillerons chacun de ces mors dans nos prochains Entre-filets. En attendant, questionnez vos moniteurs pour savoir quel est le mors le mieux adapté au cheval que vous montez.

Nous avons besoin de vous

Cette année l'assemblée générale aura lieu le 30 novembre.

Cette année est une année de changement puisque notre Président, Daniel Fontaa, arrive en fin de mandat et ne souhaite pas le renouveler. Philippe Renard, membre du CA depuis dix ans, arrive en fin de mandat et part également. Durant toutes ces années, leur engagement et leur disponibilité à tous deux ont été sans faille. Ils ont toujours eu à cœur de valoriser et améliorer le fonctionnement du poney-club. Pour le plus grand plaisir de tous et nous les en remercions chaleureusement.

Nous en appelons donc à toutes les bonnes volontés pour participer à la vie associative de notre club. Il est important de rappeler une fois de plus que notre Poney-club est une association à but non lucratif. Comme vous avez pu le remarquer, ses tarifs comparés à ceux des poney-clubs environnants sont nettement avantageux. Et ceci pour une raison essentielle : l'engagement des bénévoles qui participent activement à la bonne tenue du club. Tout au long de l'année, ces bénévoles, en collaboration avec le directeur technique et l'équipe, surveillent les comptes, négocient et renégocient les contrats fournisseurs et réalisent divers travaux d'entretien et de rénovation.

Pour rappel, voici quelques exemples des travaux réalisés en 2012-2013 : révision des contrats de paille et d'alimentation, négociation et installation du système d'alarme, négociation et installation de la machine à boissons, organisation des diverses animations tout au long de l'année, changement des gouttières, rénovation et peinture des obstacles de saut, remplacement des lisses du manège et de la carrière, remise en état du club avant la fermeture d'été...

Si nous devons faire appel à des entreprises extérieures pour réaliser ces travaux, le coût impliquerait forcément l'augmentation des tarifs, ce que nous essayons d'éviter à tout prix.

Si nous devons faire appel à des entreprises extérieures pour réaliser ces travaux, le coût impliquerait forcément l'augmentation des tarifs, ce que nous essayons d'éviter à tout prix.

Cela nécessite de la part de chacun un engagement et une participation effective. Nous sommes donc à la recherche de bénévoles pour participer au CA et/ou simplement participer aux tâches qui incombent à la bonne marche du Poney-club. Une liste de volontaires va être établie pour que chacun s'engage à la hauteur de ses compétences et disponibilités.

Nous vous espérons donc nombreux à répondre à l'appel.

POUVOIR

Je soussigné

Demeurant

Représentant

Donne pouvoir à.....

Pour le représenter et prendre part aux votes à l'occasion de l'Assemblée Générale annuelle du CEME qui clôture l'exercice 2012 - 2013.

Fait pour valoir ce que de droit

A.....le.....2013

Signature

(précédée de la mention manuscrite « bon pour pouvoir »)

Ce pouvoir, à valoir sur l'Assemblée Générale du 30 novembre 2013, sera reporté sur l'Assemblée Générale suivante qui traitera du même ordre du jour, si le quorum n'est pas atteint la première fois.

Chaque adhérent ne peut détenir plus de 5 pouvoirs.
Le principe pour tout vote est : une adhésion = une voix

Vous recevrez ce pouvoir par courrier en même temps que la convocation à l'assemblée générale.

Si vous ne pouvez pas être présent à cette assemblée, n'oubliez pas de signer ce pouvoir et de le déposer au secrétariat avant l'assemblée. Nous avons besoin de chaque voix pour atteindre le quorum.



Poney-club de Marly-le-Roi

47, Rue de Saintine

78 160 Marly le Roi

01 39 16 15 06

www.poneyclubdemarly.ffe.com